



AVIS D'OUVERTURE DE LA CONCERTATION

Le Département de l'Hérault engage la concertation publique sur le projet de la Liaison RD172-RD189 – Desserte de la zone de fret de l'aéroport.

Du 1^{er} octobre au 5 novembre 2019 se tiendra un temps de concertation avec le public sur le projet routier Liaison RD172-RD189 – Desserte de la zone de fret de l'aéroport.

Par délibération en date du 18 décembre 2017, le Conseil Départemental a fixé les modalités de la concertation.

Le projet consiste à assurer une desserte sécurisée et lisible notamment pour les poids-lourds de la zone de fret de l'aéroport depuis la RD66.

Le projet prévoit :

- la mise en 2*2 voies de la RD189, axe est-ouest structurant pour la desserte de Mauguio, entre la RD66, route du Littoral, et le futur barreau routier,
- la création d'une voie bidirectionnelle venant se raccorder au nord sur la RD189 via un carrefour giratoire à créer et au sud sur le carrefour giratoire existant à modifier au niveau de la RD172,
- la création d'un cheminement doux entre la future voie verte le long du canal Philippe Lamour et le hameau de Vauguières.

La concertation publique, menée suivant les dispositions des articles L 103-2 et R 103-1 du code de l'urbanisme, se déroulera du 1^{er} octobre au 5 novembre 2019 inclus. Elle devra permettre :

- au public d'accéder aux informations relatives au projet
- de répondre aux interrogations du public ;
- d'échanger les points de vue, de formuler des observations et des propositions afin de faire progresser, d'enrichir le projet,

Les objectifs de la concertation sont de recueillir le maximum d'avis pour éclairer la décision, et pour enrichir les études préalables à l'enquête publique programmée ultérieurement.

Ainsi, pendant 36 jours, le public pourra s'exprimer et échanger sur le projet :

- en s'informant grâce aux documents disponibles sur le site internet <http://www.herault.fr/enquetes-et-concertations-publiques> où il sera indiqué le lien vers un registre dématérialisé avec la possibilité de déposer des observations et propositions par voie électronique ;
- en consultant des panneaux d'information relatifs au projet avec la possibilité de formuler des observations sur les registres de concertation disponibles à l'Hôtel du Département, au siège de l'Agglomération du Pays de l'Or, en mairie de Mauguio-Carnon et à l'aéroport de Montpellier, aux heures habituelles d'ouverture au public ;
- en participant à la réunion publique ouverte à tous, qui se tiendra :

Le 14 octobre 2019 à 18h, salle Morastel, Mauguio

- en adressant un courrier spécifique à Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Hérault - Hôtel du Département - Concertation Liaison RD172-RD189- Mas d'Alco – 1977 Avenue des Moulins - 34087 Montpellier Cedex 4.

A l'issue de cette période, un bilan de la concertation sera arrêté et rendu public. Ce document, qui rend compte des avis exprimés, sera soumis à l'approbation de l'assemblée départementale en vue d'une décision sur la poursuite et les éventuelles évolutions du projet.